



# UN Global Compact Communication On Progress Du 01/07/2017 au 30/06/2018

# Déclaration de soutien continu au Global Compact

À nos parties prenantes :

Je suis heureux de confirmer que **Sanso Investment Solutions réitère son soutien envers les Dix principes du Global Compact des Nations Unies** dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,

David Kalfon, Président, le 20 juillet 2018.

1. Présentation de la société et de ses parties prenantes
2. Politique de Responsabilité Sociale de l'Entreprise
3. Politique d'Investissement Socialement Responsable
4. Données ISR sur nos portefeuilles

# 1. Présentation de la société et de ses parties prenantes

# Présentation de Sanso Investment Solutions



## Les chiffres clés\*

- Création de la société : **Fusion en 2017 des sociétés 360 Hixance AM, AMAIKA AM et Cedrus AM**
- **750 M€** sous gestion
- Equipe de **17** personnes
- Plus de **15** fonds gérés
- Plus de **250** mandats de gestion privée



## La philosophie de Sanso IS

**SANSO signifie Oxygène en japonais.**

Nos solutions répondent aux **enjeux sociétaux actuels et futurs** de **développement durable**

L'expérience de notre équipe est entièrement dédiée à notre recherche de **résultats financiers** associée à un **niveau élevé de service**

**SANSO IS donne du sens à vos investissements**

\* au 30/6/18 , source SANSO IS

# Présentation de Sanso Investment Solutions

Sanso Investment Solutions propose des solutions d'investissement innovantes à ses clients issus de la gestion privée comme pour de grands clients institutionnels

- Gestion de fonds d'investissements
- Gestion sous mandat
- Gestion dédiée

## NOS DIFFÉRENCES

---

### Sur-mesure

Nous créons pour nos clients des solutions d'investissement sur-mesure adaptées à leurs besoins.

### Proximité

Notre structure incarne un modèle entrepreneurial où le service, l'écoute et le partage de l'information avec nos clients constituent notre ADN.



### Développement Durable

Nous mettons au cœur de nos investissements les préoccupations liées aux enjeux du développement durable.

# La société et ses parties prenantes

Sanso IS est une société par actions simplifiée (SAS) française dont le métier est la gestion d'actifs pour compte de tiers. A ce titre elle est agréée et régulée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Au 30 juin 2018 les encours gérés par la société s'élèvent à un peu moins de 750 millions d'euros.

Les **clients de la société** sont :

- Des investisseurs institutionnels
- Des entreprises
- Des professionnels de la gestion de patrimoine
- D'autres gestionnaires d'actifs.

Les clients sont actuellement basés en France et sont quasi-exclusivement des professionnels des marchés financiers et/ou de la gestion de patrimoine.

La société **emploie 17 personnes** basées :

- au siège à Paris (France)
- à Marseille (France) et à Genève (Suisse).

# La société et ses parties prenantes

Les **fournisseurs directs de Sanso IS** sont :

- Des sociétés de services financiers : dépositaire, comptable, auditeurs, courtiers en bourse, fournisseurs de données ESG, autres sociétés de gestion d'actifs etc.
- Des prestataires informatiques et éditeurs de logiciels
- Des sociétés de services collectifs : chauffage, climatisation, eau, réseaux de télécommunications
- Divers autres fournisseurs pour le mobilier, les consommables de bureau, le nettoyage des locaux, les déplacements des collaborateurs etc.

Le **capital de Sanso IS** est détenu :

- à 43% par OTCex, société de courtage dont le siège est basé en France
- à 30% par des spécialistes de la gestion de patrimoine, également basés en France
- à 22% par les dirigeants et salariés
- à 5% par d'autres actionnaires, également basés en France.

# Analyse des risques et opportunités liés au Global Compact et aux Objectifs de Développement Durable pour Sanso IS

Sanso IS est potentiellement exposé à des controverses liées aux Droits de l'Homme, au Droit du Travail, à l'environnement et à la corruption au travers de :

- **Ses relations avec les salariés, fournisseurs, clients et actionnaires**
- **Ses investissements réalisés dans le cadre de son métier de gestion d'actifs**, les sociétés financées pouvant elles-mêmes être impliquées dans des controverses.

Par ailleurs la transformation en cours pour rendre le modèle économique mondial compatible avec le développement durable et atteindre les Objectifs du Développement Durable créé également **l'opportunité d'investir dans des sociétés vertueuses** dont l'activité favorise l'atteinte de ces objectifs.

Ces risques et opportunités sont traités par Sanso IS au travers de sa politique :

- **de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE)** en ce qui concerne les relations avec les salariés, fournisseurs, clients et actionnaires
- **d'Investissement Socialement Responsable (ISR)** dans le cadre de son métier de gestion d'actifs.

## 2. Politique de Responsabilité Sociale de l'Entreprise

# Droits de l'Homme

## Politique

Sanso IS réaffirme son attachement au respect des Droits de l'Homme et sa volonté de respecter le Droit International et de ne pas se rendre complice de violation des Droits de l'Homme. La société incite de façon régulière ses salariés à exprimer leur point de vue et leur degré de satisfaction et met en place des mesures favorisant un bon équilibre entre vie personnelle et professionnelle.

## Actions

- Questionnaire sur les conditions de travail dans l'entreprise, le degré de satisfaction etc. complété par l'ensemble des salariés et analysé par un cabinet RH spécialisé qui a remis ses conclusions à la direction tout en respectant l'anonymat des salariés.
- 8 jours de congés payés accordés à tous les salariés en plus du minimum légal.
- Possibilité de télétravail à raison de 1 jour par mois.

## Résultats

- Les points soulevés par les salariés au travers de l'enquête de satisfaction se sont tous avérés mineurs. Ils ont toutefois donné lieu à une discussion ouverte entre les salariés et la Direction, celle-ci s'étant engagé sur un certain nombre d'actions concrètes d'ici la fin d'année 2018.

# Normes internationales du travail

## Politique

Sanso IS respecte scrupuleusement la législation française en termes de Droit du Travail, la France ayant ratifié l'ensemble des conventions fondamentales et de gouvernance de l'OIT.

En outre, la politique de Sanso IS vise à attirer et retenir les meilleurs talents, à favoriser la cohésion entre les salariés, à faire participer l'ensemble des employés aux résultats de l'entreprise et à assurer un bon équilibre entre vie personnelle et professionnelle.

## Actions

- Mise en place d'un accord d'intéressement pour les salariés qui entrera en vigueur sur l'exercice 2019
- Distribution d'une enveloppe de rémunération variable en fonction des résultats de l'entreprise et des performances individuelles des salariés.
- Création d'un poste de Chief Happiness Officer.

## Résultats

- Le turnover au sein des équipes de Sanso IS est particulièrement faible, inférieur à 3% par an depuis sa création

## Politique

Etant donné le secteur d'activité de Sanso IS son impact direct sur l'environnement est relativement limité. Nous nous efforçons néanmoins de limiter notre consommation d'électricité et de matières premières afin de participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de limiter les ponctions sur les ressources planétaires et la pollution.

## Actions

- Mise en place d'une fontaine à eau pour les collaborateurs en remplacement des achats de bouteilles plastiques.
- Mise en place d'une politique favorisant l'utilisation des transports en commun dans le cadre des déplacements professionnels.

## Résultats

- Consommation de 720 bouteilles d'eau en plastique évitée.

# Lutte contre la corruption

## Politique

De part notre activité de gérant d'actifs pour compte de tiers nous sommes soumis à une réglementation très stricte en matière de déontologie que nous appliquons à la lettre, notamment:

- Existence d'un Responsable Conformité et Contrôle Interne (RCCI)
- Procédure de déclaration des transactions personnelles pour les gérants de portefeuille
- Procédure de Lutte Anti-Blanchiment, Lutte Anti-Terroriste (LAB-LAT)
- Procédure de gestion des conflits d'intérêts

## Actions

Nous complétons les obligations réglementaires ci-dessus par la signature du code de bonne conduite du CFA (Chartered Financial Analyst) qui fait figure de référence dans l'industrie.

## Résultats

Aucun manquement aux obligations réglementaires ou au code de déontologie interne n'est à relever sur l'exercice allant du 01/07/2017 au 30/06/2018.

# Philanthropie et société civile

- Sanso IS s'implique vis-à-vis de la société civile en finançant la fondation Akuo\* qui entreprend et soutient des **projets de développement durable** en faveur des populations défavorisées et de la protection de l'environnement dans le monde entier.
- Sanso soutient et supporte également l'association Skateistan. Cette association fait un travail formidable pour **améliorer les conditions des jeunes** et des enfants dans le monde entier en créant des skate-parks.

\*1% du CA + Jours/hommes



# Actions envisagées pour 2018 - 2019

## Droits de l'Homme

- Favoriser la diversité dans les recrutements

## Normes Internationales du Travail

- Ouverture du capital à un certain nombre de salariés via un véhicule « *Sanso Talents* »
- Mise en place d'un plan d'épargne entreprise (PEE)

## Environnement

- Achat d'électricité verte
- Recyclage du papier et des déchets

## Pacte Mondial

- Envoi d'un questionnaire à nos principaux fournisseurs directs portant sur leur politique RSE et leur engagement vis-à-vis du Pacte Mondial.

# 3. Politique d'Investissement Socialement Responsable

# Engagement responsable & durable

**SANSO IS** prend systématiquement en compte **des critères ESG** dans ses décisions d'investissement pour **plus de 90% de ses encours**

La démarche d'investissement responsable et durable de Sanso repose sur **4 piliers**



## PILIER 1

Investir dans des entreprises d'avenir dont l'activité a un impact positif sur l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies (Sustainable Development Goals).



## PILIER 2

Exclure les entreprises dont le comportement est contraire aux principes du Pacte Mondial des Nations-Unies.



## PILIER 3

Calculer les empreintes ESG et carbone de nos portefeuilles et adopter une démarche d'amélioration de celles-ci.



## PILIER 4

Dialoguer avec nos gestionnaires d'actifs partenaires pour les inciter à faire progresser leurs pratiques d'intégration ESG.

1. **Investir** dans des entreprises d'avenir dont l'activité a un impact positif sur l'atteinte des **Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies** (Sustainable Development Goals).
  - Un **pourcentage significatif** des portefeuilles est consacré aux investissements dans ce type de société via des titres ou des OPCVM.
  - Pour identifier les supports d'investissement pertinents nous nous appuyons sur le service Sustainable Impact Metrics de MSCI et sur notre historique d'analyse des fonds thématiques axés sur des problématiques de développement durable.

2. **Exclude** les entreprises dont le comportement est contraire aux principes du Pacte Mondial des Nations-Unies.
- Le financement des entreprises faisant l'objet de **controverses graves et répétées** relatives à l'environnement, aux Droits de l'Homme et du Travail, à la corruption est interdit. Les sociétés produisant ou commercialisant des **mines antipersonnel** et **bombes à sous-munition** sont également écartées.
  - Nous nous référons aux **listes d'exclusions des fonds de pension** APG, PGGM et du fonds de pension du gouvernement norvégien pour identifier les entreprises concernées.

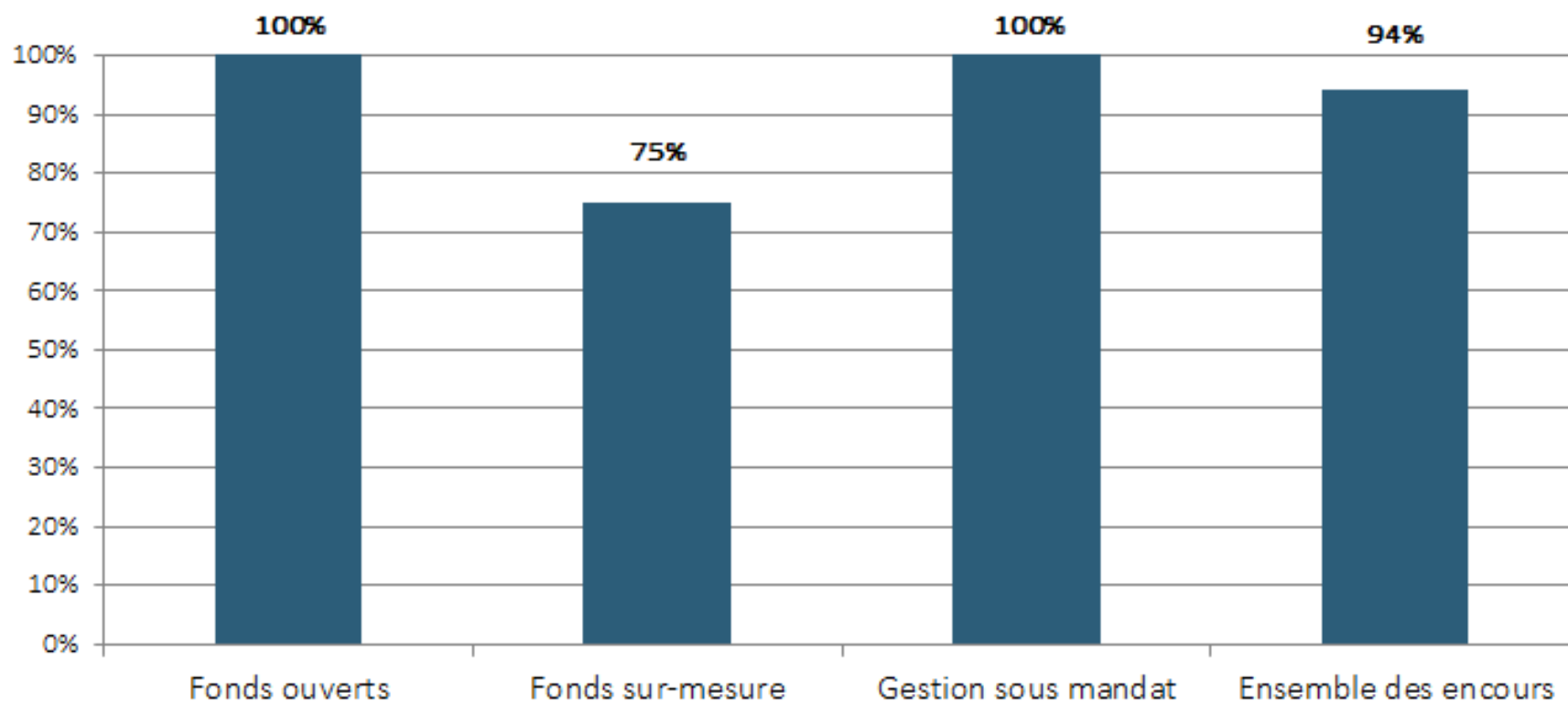
### 3. Calculer les empreintes ESG et carbone de nos portefeuilles et adopter une démarche d'amélioration de celles-ci.

- Nous avons signé un partenariat avec **MSCI ESG** afin de nous appuyer sur la recherche ESG et carbone d'un des **leaders du marché**, dans le but d'évaluer, en toute intégrité, **les sociétés dans lesquelles nous investissons** les actifs qui nous sont confiés par nos clients.
- Les résultats de nos portefeuilles sont **comparés** à ceux d'indices pertinents et ces données sont archivées afin de suivre la progression de chaque gestion dans ce domaine.

### 4. **Dialoguer** avec nos gestionnaires d'actifs partenaires pour les inciter à faire progresser leurs pratiques d'intégration ESG.

- Les investissements réalisés via des fonds représentent une part significative de nos encours. 45% de ces investissements sont réalisés sur des fonds ayant eux-mêmes une démarche IRD. Nous dialoguons avec les gérants n'ayant pas ce type de démarche afin de les **inciter à adopter une démarche responsable et durable**.
- Nous nous appuyons sur une démarche interne structurée passant par des **contacts formalisés et réguliers** (rendez-vous et courriers) avec les gérants d'actifs concernés et des points d'étapes sur l'évolution de leur démarche ESG. L'absence de progrès sur ces sujets pourra entraîner des désinvestissements.

# Pourcentage des encours concernés par la démarche ISR



# Initiatives de place

Sanso Investment Solutions participe à des initiatives de place visant à **promouvoir l'ISR et montrant son engagement en termes de RSE.**



Sanso IS a signé les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations-Unies (UN PRI) afin de réaffirmer son **engagement** en termes d'Investissement Responsable et Durable.



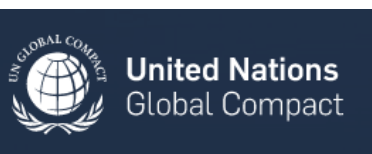
Sanso IS est signataire du CDP (Carbon Disclosure Project), organisme à but non lucratif gérant **la plus importante plateforme mondiale de reporting environnemental** dédiée aux entreprises et aux villes.



Sanso IS est membre depuis sa création du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), organisme à but non lucratif qui vise à **promouvoir et faciliter le développement de l'ISR en France et en Europe** via le réseau Eurosif.

# Initiatives de place

Sanso Investment Solutions participe à des initiatives de place visant à **promouvoir l'ISR et montrant son engagement en termes de RSE.**



Sanso IS a signé le Pacte Mondial des Nations Unies, réaffirmant sa volonté de **respecter les principes fondamentaux du développement durable en tant qu'entreprise.**



Sanso IS est signataire de l'Appel de Paris pour le Climat par lequel la société **s'engage en faveur d'une limitation de l'élévation des températures à 2°C** et affirme sa conviction qu'une action forte en faveur du climat débouchera sur une **croissance meilleure et un développement plus durable.**



Sanso IS participe au Comité Technique Investissement Responsable de l'AFG (Association Française de Gestion) et prend part à des groupes de travail sur des sujets spécifiques afin de suivre les **développements des pratiques ISR** et de **faire valoir auprès de ses pairs sa vision** de l'Investissement Responsable et Durable.

## 4. Données ISR sur nos portefeuilles

# Préambule

Sanso Investment Solutions est le résultat de la fusion de trois sociétés de gestion qui a eu lieu fin juin 2017.

Sur ces trois sociétés de gestion **deux n'avaient pas de démarche ISR** au moment de la fusion ou cette démarche était limitée à un faible pourcentage des encours.

De ce fait nous n'avons pas publié de rapport article 173 au 31 décembre 2016 et nous ne sommes pas en mesure de communiquer de façon chiffrée sur les progrès réalisés sur l'année calendaire 2017.

Cependant **l'ISR est au cœur de la stratégie de Sanso Investment Solutions** et nous nous efforçons de déployer notre démarche sur le périmètre le plus large possible.

Nous nous inscrivons dans une **logique de progrès** et si certains fonds pouvaient avoir des métriques ISR inférieures à celles de leur indice de référence à fin 2017 **nous constatons des évolutions positives** au moment où nous rédigeons ce rapport (mai 2018) et **entendons encore progresser d'ici la fin de l'année.**

# Liste des fonds ouverts concernés par la démarche et accès aux données ESG

| Fonds                | Classe d'actifs                  | Encours au 30/06/2018 en ME |
|----------------------|----------------------------------|-----------------------------|
| Altiflex             | Actions internationales          | 19,7                        |
| Sanso Megatrends     | Actions internationales          | 67,4                        |
| Maxima               | Actions de la zone Euro          | 18,4                        |
| Sanso Opportunités   | Diversifié                       | 44,6                        |
| Sanso Patrimoine     | Diversifié                       | 28,0                        |
| Taux Réels Européens | Obligations en euros             | 22,7                        |
| Sanso Short Duration | Obligations court-terme en euros | 38,8                        |

Les données ESG sur nos portefeuilles sont accessibles via les rapports mensuels des fonds qui sont disponibles sur notre site Internet :

<http://sanso-is.com/gamme-de-fonds-4.html>

# Rappel sur l'empreinte carbone

Principaux gaz à effet de serre (GES) présents dans l'atmosphère



CO2



SF6



CH4



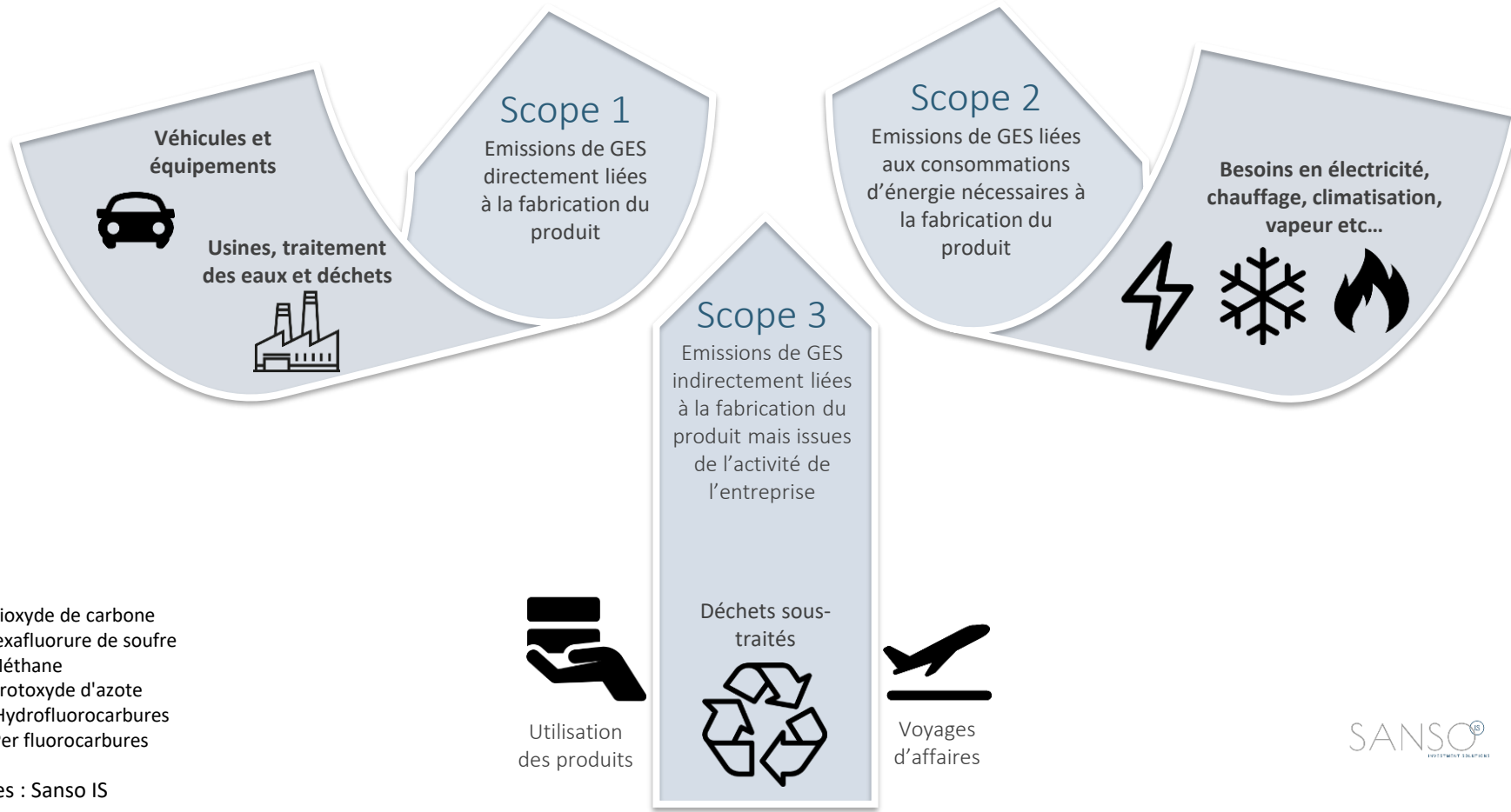
N2O



HFCs



PFCs



CO2: Dioxyde de carbone  
SF6: Hexafluorure de soufre  
CH4: Méthane  
N2O: Protoxyde d'azote  
HFCs: Hydrofluorocarbures  
PFCs: Per fluorocarbures

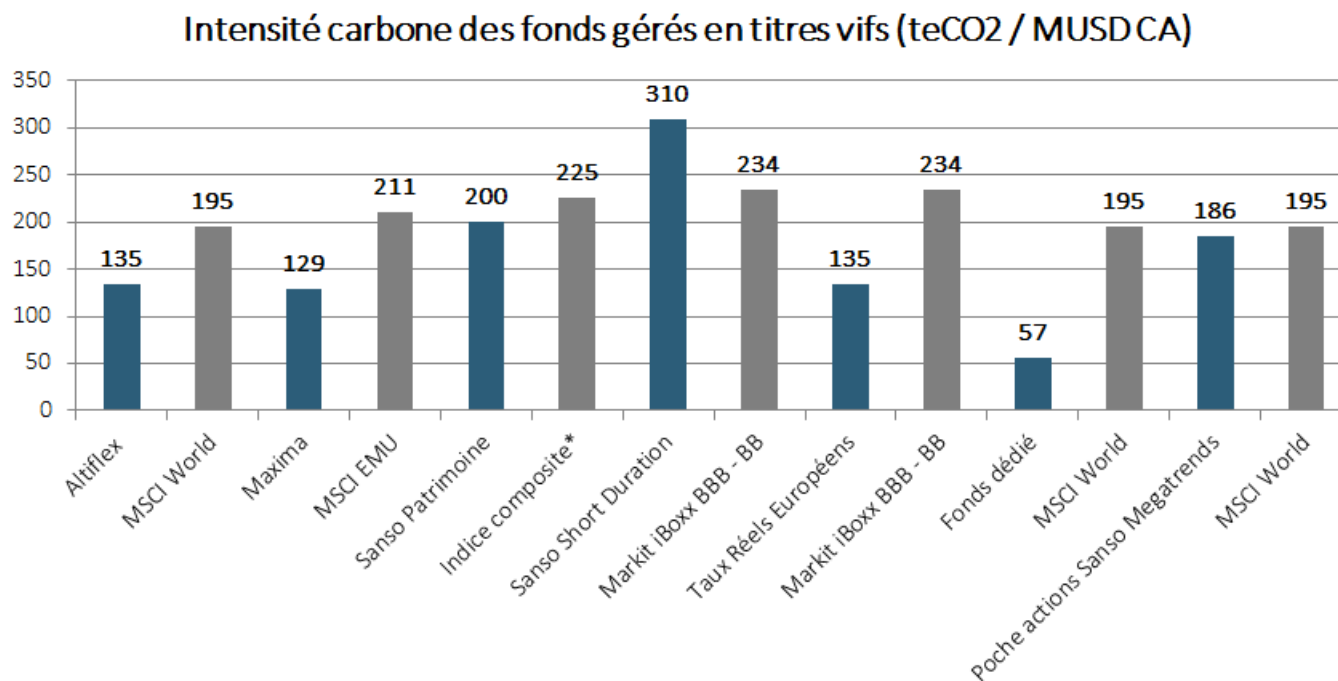
Sources : Sanso IS

# Intensité carbone des fonds gérés en titres vifs

Pour mesurer l'intensité carbone de nos fonds et de leurs indices de comparaison nous utilisons les émissions scope 1 et 2 des entreprises que nous rapportons au chiffre d'affaires des sociétés. Ces données sont fournies par MSCI.

Sur l'ensemble de nos encours investis en actions ou obligations l'intensité carbone est en moyenne inférieure de 20% à celle des indices de référence.

Nous étudions en 2018 la possibilité et la pertinence d'intégrer le scope 3 à nos mesures carbone.



# Rappel sur les Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies

- Nos portefeuilles ont pour objectif d'avoir une exposition aux **entreprises dont l'activité a un impact positif sur l'atteinte des Objectifs de Développement Durable** des Nations-Unies significativement supérieure à celle d'indices représentatifs de leurs univers d'investissement.
- Ces objectifs ont été fixés en 2015 par les Nations-Unies avec pour volonté de les atteindre d'ici 2030. Les Nations-Unies estiment que les entreprises ont un rôle important à jouer dans l'atteinte de la plupart de ces objectifs.

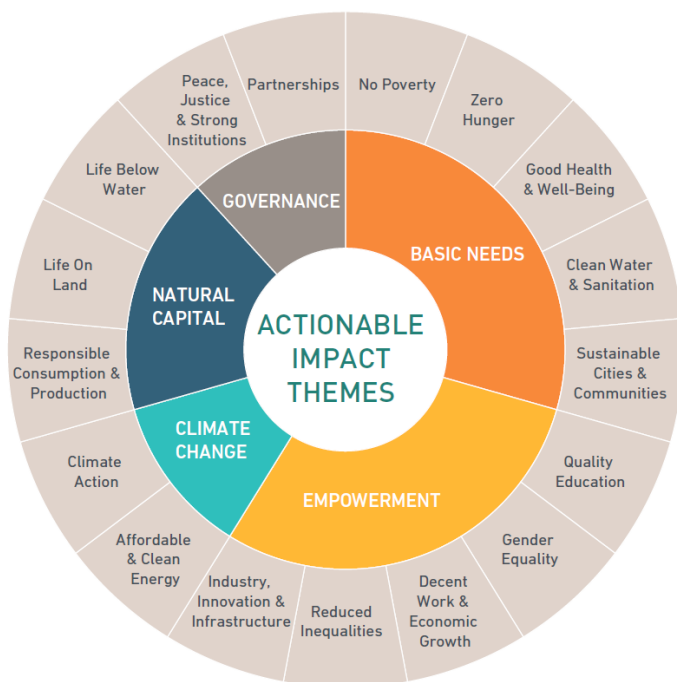
## Les 17 SDGs fixés par les Nations-Unies



# Méthodologie d'identification des entreprises exposées aux ODD

- Le service Sustainable Impact Metrics de MSCI permet d'identifier le pourcentage du chiffre d'affaires des entreprises réalisé sur des métiers facilitant l'atteinte des Objectifs du Développement Durable des Nations-Unis
- 8 500 entreprises sont couvertes sur le plan de l'impact environnemental et 2 500 sur celui de l'impact social.

THE SUSTAINABLE IMPACT THEMES ARE IN ALIGNMENT WITH U.N. SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS



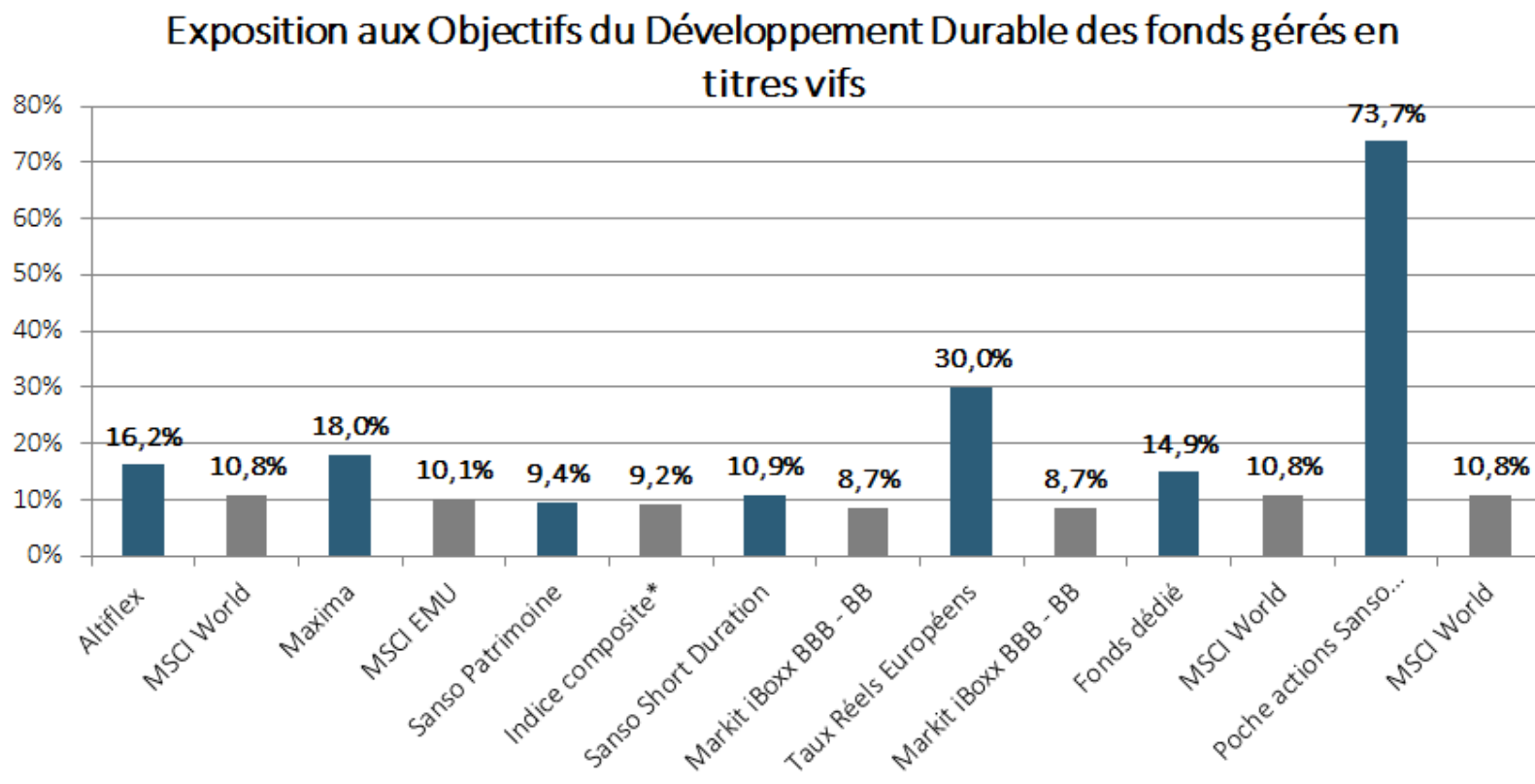
MSCI ESG RESEARCH TAXONOMY OF SUSTAINABLE IMPACT SOLUTIONS

| OVERALL                                                                                                      | BASIC NEEDS                                                                                                 |                                                                                                                   |                                                                                                         |                                                                                                                 | EMPOWERMENT                                                                                                   |                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <br>Social impact        | <br>Nutrition          | <br>Major diseases treatment | <br>Sanitation     | <br>Affordable real estate | <br>SME finance          | <br>Education |
| OVERALL                                                                                                      | CLIMATE CHANGE                                                                                              |                                                                                                                   |                                                                                                         | NATURAL CAPITAL                                                                                                 |                                                                                                               |                                                                                                    |
| <br>Environmental impact | <br>Alternative energy | <br>Energy efficiency        | <br>Green building | <br>Sustainable water      | <br>Pollution prevention |                                                                                                    |

# Exposition aux Objectifs du Développement Durable des fonds gérés en titres vifs.

Tous les fonds que nous gérons en titres vifs ont une exposition aux ODD supérieure à celle de leur indice.

Sur l'ensemble de nos encours investis en actions ou obligations l'exposition aux ODD est en moyenne deux fois supérieure à celle des indices de référence

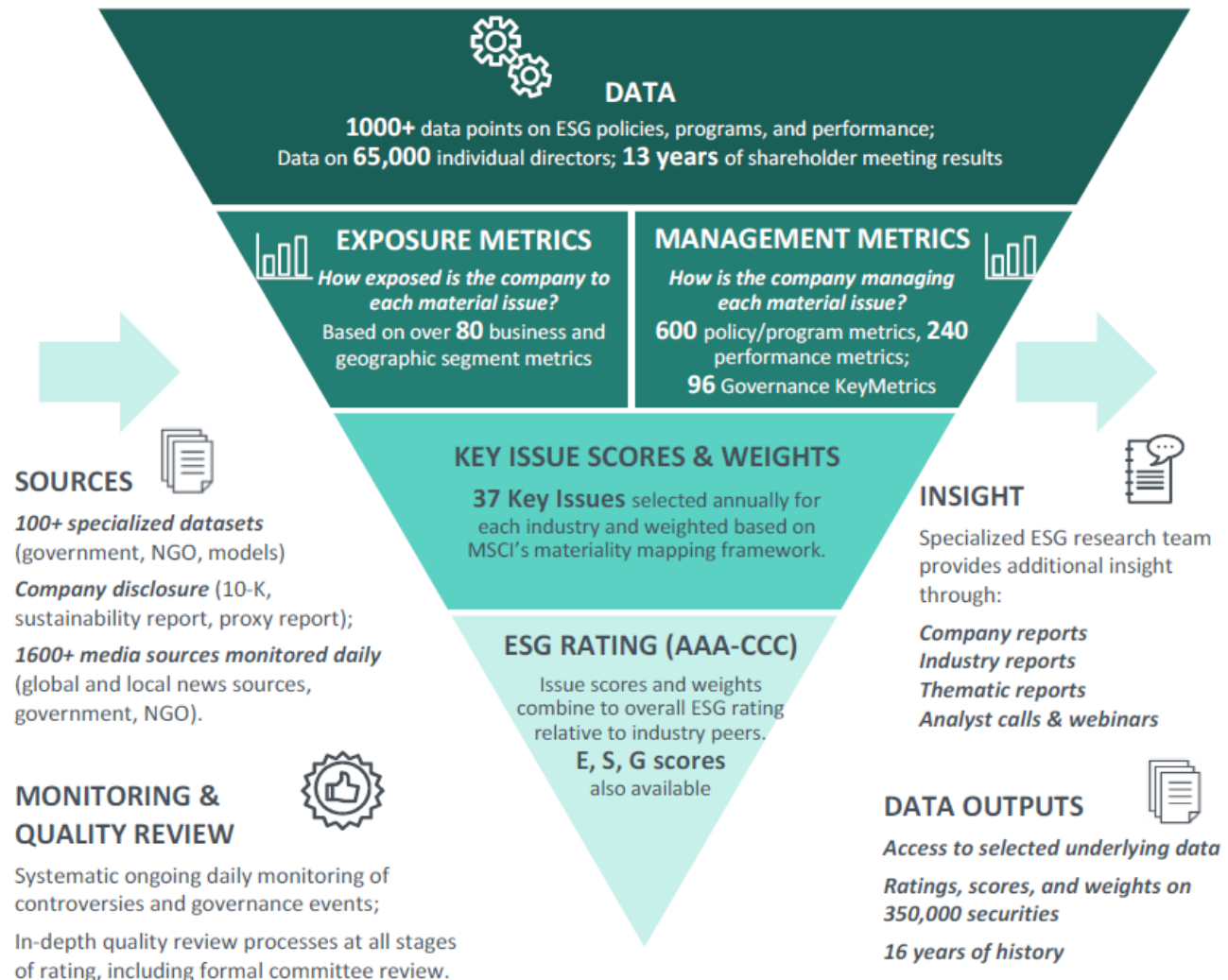


# Méthodologie de notation ESG des titres en portefeuille

Nous nous appuyons sur MSCI pour l'évaluation ESG des entreprises que nous détenons en portefeuille.

MSCI dispose d'une équipe de **180** analystes et sélection pour chaque secteur un nombre limité de critères ESG considérés comme les plus pertinents car susceptibles d'avoir un impact sur la performance financière et la réputation de l'entreprise.

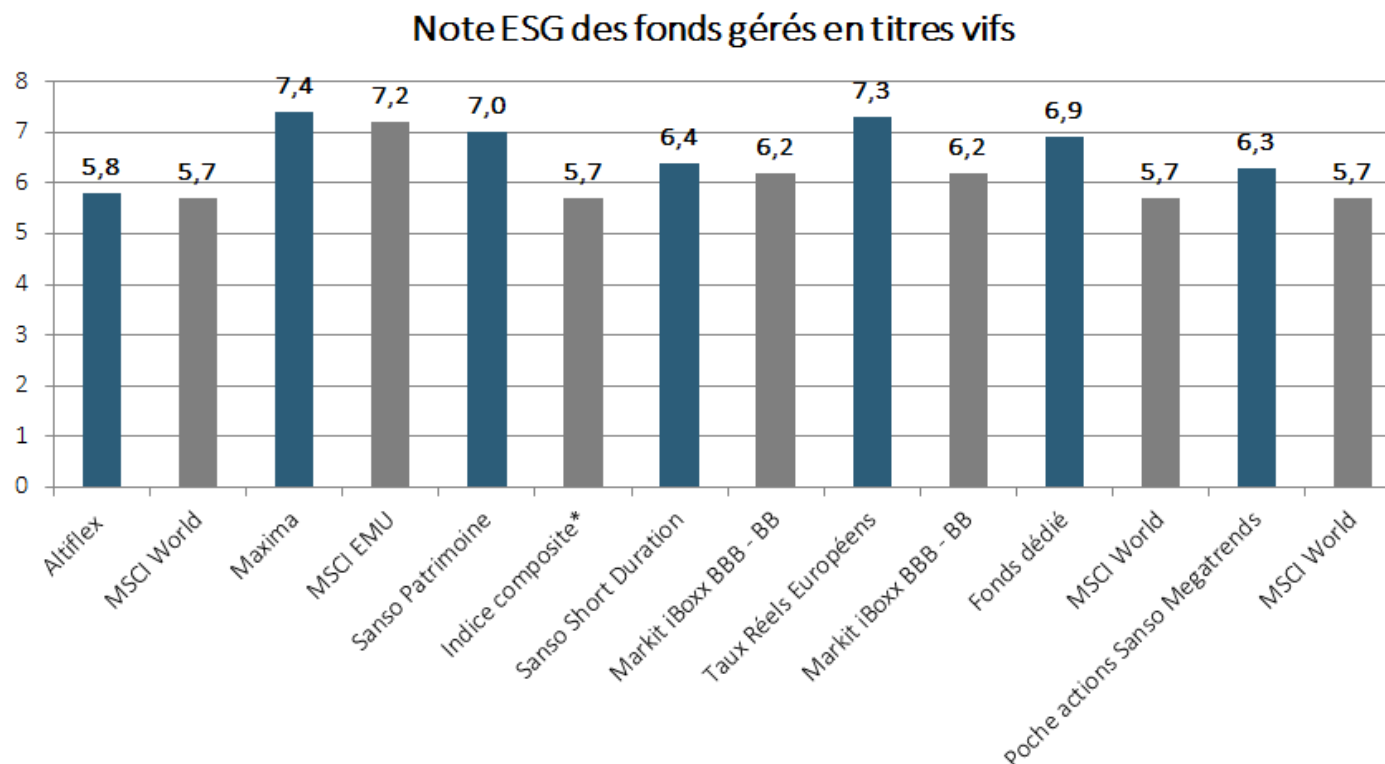
Figure 1 ESG Rating Framework and Process Overview



# Notation ESG de nos portefeuilles

Tous les fonds que nous gérons en titres vifs ont une note ESG supérieure à celle de leur indice.

Sur l'ensemble de nos encours investis en actions ou obligations **la note ESG est en moyenne supérieure de 13% à celle des indices de référence**



# Sélection de fonds externes

Une des principales expertises d'une des trois sociétés qui ont fusionné pour former Sanso ISR était la sélection de fonds ISR.

La nouvelle structure a utilisé cette expertise pour **mettre en place un volet ISR dans le processus de sélection de fonds**, ce volet est décrit page suivante.

Les portefeuilles de fonds qui n'avaient pas de processus ISR ont fait l'objet de la démarche suivante:

- **Audit des portefeuilles** avec un classement des fonds détenus en 3 catégories :
  - ISR
  - Réelle intégration ESG
  - Intégration ESG limitée ou absence de démarche.
- **Recherche d'alternatives ISR** et arbitrages si cela est pertinent
- **Mise en œuvre d'actions d'engagement** avec les sociétés pour lesquelles nous jugeons l'intégration limitée ou n'ayant pas de démarche.
  - Courrier et questionnaire ISR
  - Rencontre avec la société de gestion pour sensibiliser au sujet
  - Accompagnement des démarches émergentes

Un pourcentage limité de stratégies très spécifiques, notamment certaines gestion de performance absolue, nous ne mettons pas en œuvre de démarche d'engagement.

# Processus de sélection de fonds – volet ISR

**Nous évaluons systématiquement la démarche ISR des fonds** dans lesquelles nous investissons au travers de 4 axes :

- Les moyens en termes d'analyse ESG
- L'impact de l'ESG sur le processus et l'univers d'investissement
- L'appropriation des enjeux ESG par l'équipe de gestion
- La transparence sur la démarche ESG et la qualité du reporting sur ces questions.

L'implication de la société de gestion dans le domaine de l'ISR est également prise en compte.

**Cette analyse est réalisée en interne** par l'équipe de gestion de Sanso IS.

# Sélection de fonds externes

